

Assistance Internationale Assistance aux personnes



En cas d'accident ou de maladie à l'étranger, Europ Assistance offre un conseil et une assistance irremplaçables. Le cas échéant, nous organisons et prenons en charge tous les frais de rapatriement ou d'évacuation.

Nous garantissons une assistance sur le terrain grâce à notre réseau de plus de 423 000 prestataires dans 208 pays et territoires. En outre, suite au rapatriement sur sol helvétique, nous proposons un service unique d'assistance: le Care management.

En cas d'hospitalisation, nous organisons et procédons à toutes les démarches: de l'admission au départ en passant par le suivi

du séjour ou les transferts en centres de réhabilitation. En cas de soins ambulatoires, l'organisation des soins ou la recherche d'une assistance ménagère à domicile et la mise à disposition de matériel médical sont pris en charge. A cela s'ajoutent les conseils de nos médecins relatifs au diagnostic et au traitement.

Couverture complémentaire frais médicaux

Nous prenons en charge les frais médicaux engagés à l'étranger et avançons les fonds nécessaires. Europ Assistance est en mesure de débloquer 24 heures sur 24 une garantie financière pour une hospitalisation d'urgence n'importe où dans le monde.

Vos besoins	Nos réponses	Vos avantages
Gérer toutes les démarches à distance et en assurer le bon déroulement sur place	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination avec les hôpitaux et les autorités locales • Organisation et prise en charge du rapatriement ou de l'évacuation • Suivi et information en temps réel de l'évolution du dossier 	<ul style="list-style-type: none"> • Vous reposer sur un expert inégalé de l'assistance médicale • Couverture mondiale et disponibilité 24h/24, 365 jours par an, dans les 3 langues nationales et l'anglais
Garantir à vos clients ou collaborateurs un soutien où qu'ils soient	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du voyage de retour d'un accompagnateur • Présence d'un proche en cas d'hospitalisation • Envoi de médicaments vitaux • Care management en Suisse 	<ul style="list-style-type: none"> • Image d'entreprise responsable
Couvrir les frais d'assistance et de rapatriement	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des frais d'assistance et de rapatriement souvent très élevés • Prise en charge des frais de recherche et de secours • Participation aux frais de cercueil • Prise en charge des frais médicaux à l'étranger 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge totale des procédures et de l'assistance • Aucun frais à engager en cas de maladie ou d'accidents de vos collaborateurs ou de vos clients